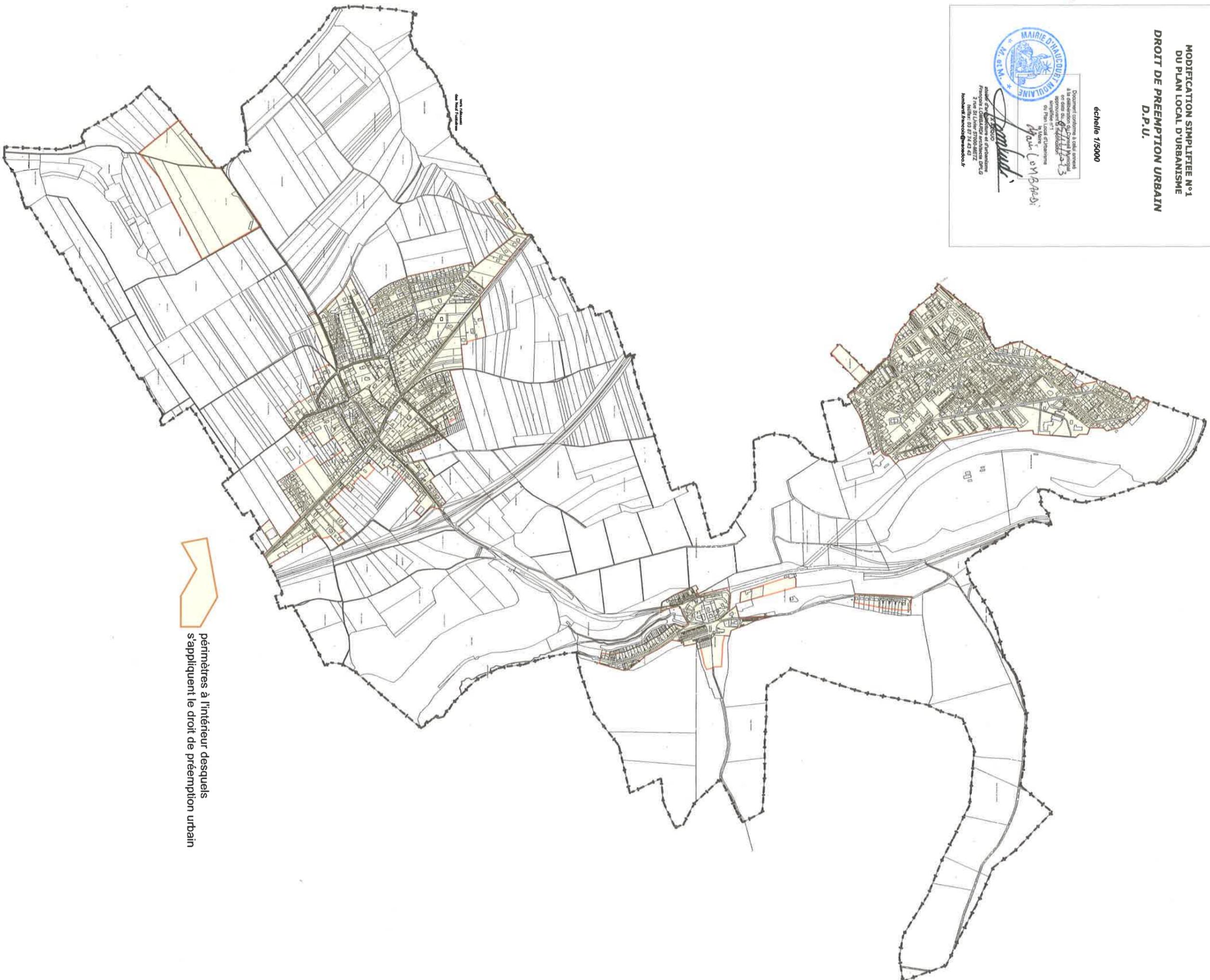




Document conforme à celui annexé
à l'acte de modification simplifiée
en date du 26/07/2013
approuvé par le conseil municipal
le 26/07/2013
en séance publique
et en vertu de l'article
L.161 du Code de l'urbanisme
M. LOMBARDI
Maire
M. LOMBARDI
Président du conseil municipal
2 rue St-Léon 54254 HAUCOURT
FRANCE
Tél : 03 83 31 11 11
Fax : 03 83 31 11 12
E-mail : mairie@haucourt-moulaines.fr



périmètres à l'intérieur desquels
s'applique le droit de préemption urbain